



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU S.I.V.E.R.T.**

de l'Anjou

Comité syndical du 1^{er} décembre 2025

**COMITE DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL de VALORISATION ET DE
RECYCLAGE THERMIQUE des DECHETS de L'ANJOU**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 1^{er} décembre 2025, s'est tenue au SIVERT de l'Anjou, à 14h15, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, dûment convoqué le 14 novembre 2025. Monsieur Dean BLOUIN est désigné secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Adrien DENIS..... Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Yves JEULAND..... Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur David LAGLEYZE..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Jean-Luc DAVY Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Michel POMMOT..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Madame Christine RICHARD Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Marc BAINVEL Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Yves BERLAND Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Xavier DUPONT..... Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Patrick PLANTIER..... Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Daniel BROSSIER..... Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Bruno CHAUVIN..... Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Christian RUAULT..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Sylvie BEILLARD..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »,
- Monsieur Anatole MICHEAUD..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Didier GUILLAUME..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Etaient excusés :

- Monsieur David GEORGET Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Sébastien BERGER..... Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Marcel DAVAL Anjou Bleu Communauté,
- Madame Judith GRIMA..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Mesdames et Messieurs LANDREAU, GERAULT, DABURON, PAPIN, CHARRUAU pour le S.I.V.E.R.T.

Était Excusé : Monsieur JM GUEVEL, Payeur départemental de Maine-et-Loire

Ce comité syndical adopte les délibérations suivantes :

-Délibération n° 25.43: Adoption du Compte Rendu du comité du 10 octobre 2025 ;

-Délibération n° 25.44 : Concession de service Public de l'UVE Salamandre – Approbation du choix du concessionnaire et du contrat de concession.

-Délibération n° 25.45 : Délibération donnant pouvoir au Président pour effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention de subventions dans le cadre du nouveau contrat de concession ;

-Délibération n° 25.46 : Informations et Questions Diverses.

*Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,
Convocation adressée le 14/11/2025
Compte rendu affiché le 05/12/2025*

P.J. en annexe le recueil des délibérations adoptées le 10 octobre 2025

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'ANJOU**

**Séance du 1^{er} décembre 2025
- Comité Syndical - Délibération n° 25.43**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 1^{er} décembre 2025, s'est tenue au SIVERT de l'Anjou, à 14h15, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, dûment convoqué le 14 novembre 2025. Monsieur Dean BLOUIN est désigné secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN..... Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Adrien DENIS..... Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Yves JEULAND..... Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur David LAGLEYZE..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Jean-Luc DAVY..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Michel POMMOT..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Madame Christine RICHARD..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Marc BAINVEL..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Yves BERLAND..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Xavier DUPONT..... Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Patrick PLANTIER..... Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Daniel BROSSIER..... Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Bruno CHAUVIN..... Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Christian RUAULT..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Sylvie BEILLARD..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »,
- Monsieur Anatole MICHEAUD..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Didier GUILLAUME..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Etaient excusés :

- Monsieur David GEORGET..... Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Sébastien BERGER..... Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Marcel DAVAL..... Anjou Bleu Communauté,
- Madame Judith GRIMA..... Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Mesdames et Messieurs LANDREAU, GERAULT, DABURON, PAPIN, CHARRUAU pour le S.I.V.E.R.T.

Était Excusé : Monsieur JM GUEVEL, Payeur départemental de Maine-et-Loire

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18
Votes POUR : 18
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Adoption du Compte Rendu du Comité Syndical du 10 octobre 2025

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008 ;

Vu les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts ;

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet de Maine-et-Loire en date du 23 décembre 2021 ;

Vu la délibération n° 21.27 du 1^{er} octobre 2021 portant modification des statuts du SIVERT de l'Est Anjou ;

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet d'Indre et Loire en date du 29 décembre 2023 ;

Vu les délibérations n° 25.33 à 25.42 du 10 octobre 2025 ;

Vu l'avis du Comité Syndical ;

Considérant,

Monsieur le Président rapporte,

Le compte-rendu de la séance du 10 octobre 2025 concernant l'ensemble des délibérations n°25.33 à 25.42.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

Article Unique : D'adopter le compte-rendu de la séance du 10 octobre 2025 concernant l'ensemble des délibérations n° 25.33 à 25.42 (Annexe 1)

Jean-Luc DAVY

Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'Anjou



Syndicat mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Anjou
U.V.E. SALAMANDRE - 996 Route de la Salamandre - LASSE - 49490

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20251201-DE_25_00456-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'ANJOU**

**Séance du 1^{er} décembre 2025
- Comité Syndical - Délibération n° 25.44**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 1^{er} décembre 2025, s'est tenue au SIVERT de l'Anjou, à 14h15, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, dûment convoqué le 14 novembre 2025. Monsieur Dean BLOUIN est désigné secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Adrien DENIS Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Yves JEULAND Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur David LAGLEYZE Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Jean-Luc DAVY Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Michel POMMOT Syndicat 3R d'Anjou,
- Madame Christine RICHARD Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Marc BAINVEL Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Yves BERLAND Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Xavier DUPONT Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Patrick PLANTIER Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Daniel BROSSIER Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Bruno CHAUVIN Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Christian RUAULT Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Sylvie BEILLARD Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »,
- Monsieur Anatole MICHEAUD Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Didier GUILLAUME Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Etaient excusés :

- Monsieur David GEORGET Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Sébastien BERGER Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Marcel DAVAL Anjou Bleu Communauté,
- Madame Judith GRIMA Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Mesdames et Messieurs LANDREAU, GERAULT, DABURON, PAPIN, CHARRUAU pour le S.I.V.E.R.T.

Était Excusé : Monsieur JM GUEVEL, Payeur départemental de Maine-et-Loire

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18
Votes POUR : 18
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20251201-DE_25_00457-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025

Concession de Service Public de l'UVE Salamandre -Approbation du Choix du Concessionnaire et du Contrat de Concession-

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-1 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses article L. 1121-1 et L. 3111-1 et suivants ;

Vu les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008 ;

Vu les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts ;

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet de Maine-et-Loire en date du 23 décembre 2021 ;

Vu la délibération n° 21.27 du 1^{er} octobre 2021 portant modification des statuts du SIVERT de l'Est Anjou ;

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet d'Indre et Loire en date du 29 décembre 2023

Vu la Convention constitutive du groupement d'autorités concédantes constitué entre le Sivert, Angers Loire Métropole, Tours Métropole et la Communauté de communes du Pays Sabolien, dont le Sivert est le coordonnateur (le « GAC ») ;

Vu l'avenant n°1 à cette convention constitutive du GAC;

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du SIVERT en date du 19 janvier 2024 ;

Vu la délibération du 16 février 2024 par laquelle le comité syndical du SIVERT a approuvé le principe d'une concession pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés ;

Vu la délibération du 22 janvier 2024 par laquelle l'assemblée délibérante d'Angers Loire Métropole a approuvé le principe d'une concession pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés ;

Vu la délibération du 12 février 2024 par laquelle l'assemblée délibérante de Tours Métropole a approuvé le principe d'une concession pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés ;

Vu la délibération du 15 décembre 2023 par laquelle l'assemblée délibérante de la Communauté de communes du Pays Sabolien a approuvé le principe d'une concession pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés ;

Vu le procès-verbal de la Commission de délégation de service public du 13 décembre 2024 établissant la liste des candidats admis à présenter une offre ;

Vu l'avis de la Commission de délégation de service public du SIVERT du 31 janvier 2025 sur les offres initiales des soumissionnaires ;

Vu le projet de Contrat et ses annexes ;

Vu le rapport d'analyse des offres finales des soumissionnaires ;

Vu et entendu le rapport du Président du SIVERT présentant les motifs de choix du concessionnaire et l'économie générale du contrat ;

Considérant :

- Que le contrat de délégation de service public de SAVED portant sur l'exploitation de l'UVE Salamandre arrive à échéance le 27 février 2026 ;
- Que le SIVERT et les autres membres du GAC ont fait le choix de recourir à une concession pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse et

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20251201-DE_25_00457-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025

la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés ;

- Que l'analyse des offres finales a conduit Monsieur le Président du Sivert de l'Anjou à retenir l'offre de la société PAPREC ENERGIES OUEST ;
- Qu'il convient d'approuver le contrat de concession et ses annexes et d'autoriser sa signature.

Monsieur le Président ayant donné lecture intégrale du « Rapport de Présentation du Président » sur le Concession du Service Public de l'UVE Salamandre ci-annexé – **Annexe 2-**,

le comité syndical décide à l'unanimité :

Article premier : D'approuver le choix de la société PAPREC ENERGIES OUEST comme concessionnaire de la Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT de l'Anjou à Lasse et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés ;

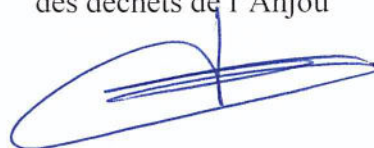
Article deuxième : D'approuver le contrat et ses annexes (Annexe 3) ;

Article Troisième : D'autoriser Monsieur le Président du SIVERT à signer ledit contrat de concession et ses annexes et tous documents nécessaires à son exécution, au nom et pour le compte du GAC en sa qualité de coordonnateur du GAC et pour le propre compte du SIVERT de l'Anjou;

Article quatrième : D'autoriser Monsieur le Président du SIVERT es qualité et en qualité de coordonnateur du GAC, à effectuer tous actes, diligences et formalités nécessaires à la prise d'effet et à l'exécution du contrat de concession de service public et à la mise en œuvre de la présente délibération.

Jean-Luc DAVY

Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'Anjou



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'ANJOU**

**Séance du 1^{er} décembre 2025
- Comité Syndical - Délibération n° 25.45**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 1^{er} décembre 2025, s'est tenue au SIVERT de l'Anjou, à 14h15, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, dûment convoqué le 14 novembre 2025. Monsieur Dean BLOUIN est désigné secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Adrien DENIS.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Yves JEULAND.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur David LAGLEYZE.....	Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Jean-Luc DAVY.....	Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Michel POMMOT.....	Syndicat 3R d'Anjou,
- Madame Christine RICHARD.....	Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Marc BAINVEL.....	Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Yves BERLAND.....	Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Xavier DUPONT.....	Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Daniel BROSSIER.....	Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Bruno CHAUVIN.....	Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Christian RUAULT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Sylvie BEILLARD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »,
- Monsieur Anatole MICHEAUD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Didier GUILLAUME.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Etaient excusés :

- Monsieur David GEORGET.....	Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Sébastien BERGER.....	Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Marcel DAVAL.....	Anjou Bleu Communauté,
- Madame Judith GRIMA.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Mesdames et Messieurs LANDREAU, GERAULT, DABURON, PAPIN, CHARRUAU pour le S.I.V.E.R.T.

Était Excusé : Monsieur JM GUEVEL, Payeur départemental de Maine-et-Loire

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18
Votes POUR : 18
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20251201-DE_25_00458-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025

Délibération donnant pouvoir au Président pour effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des subventions dans le cadre du nouveau contrat de concession

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-1 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses article L. 1121-1 et L. 3111-1 et suivants ;

Vu les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008 ;

Vu les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts ;

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet de Maine-et-Loire en date du 23 décembre 2021 ;

Vu la délibération n° 21.27 du 1^{er} octobre 2021 portant modification des statuts du SIVERT de l'Est Anjou ;

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet d'Indre et Loire en date du 29 décembre 2023

Vu la Convention constitutive du groupement d'autorités concédantes constitué entre le Sivert, Angers Loire Métropole, Tours Métropole et la Communauté de communes du Pays Sabolien, dont le Sivert est le coordonnateur (le « GAC ») ;

Vu l'avenant n°1 à cette convention constitutive du GAC;

Vu la délibération N° 25.44 du 1^{er} décembre 2025 portant approbation du choix du concessionnaire et du Contrat de Concession du Service Public de l'UVE Salamandre.

Vu l'avis du Comité Syndical ;

Considérant,

Par la délibération n°25.44, adoptée ce jour, 1^{er} décembre 2025 le comité syndical a :

- **Approuvé** le choix de la société PAPREC ENERGIES OUEST comme concessionnaire de la Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés pour une durée de 25 ans. Ainsi que le contrat et ses annexes ;
- **Autorisé** Monsieur le Président du SIVERT à signer ledit contrat de concession et ses annexes et tous documents nécessaires à son exécution, au nom et pour le compte du GAC en sa qualité de coordonnateur du GAC et pour le propre compte du SIVERT ;

049-254902257-20251201-DE_25_00458-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025

- **Autorisé** Monsieur le Président du SIVERT es qualité et en qualité de coordonnateur du GAC, à effectuer tous actes, diligences et formalités nécessaires à la prise d'effet et à l'exécution du contrat de concession de service public et à la mise en œuvre de la présente délibération.

Au regard de la diversité des sujets traités dans ce contrat : valorisation des déchets, production d'énergie, aménagement du territoire, transition énergétique, récupération de chaleur fatale, mobilité... et du chiffre d'affaires total du contrat, plus de 752M€, et du niveau d'investissement (les travaux représentent un total de 173 757 141 € HT en date de valeur septembre 2025), certaines subventions complémentaires à celles déjà prévues, peuvent être sollicitées au cas par cas.

Le comité syndical décide à l'unanimité de :

Article unique : De donner pouvoir à Monsieur le Président du SIVERT afin d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des subventions dans le cadre du nouveau contrat de concession auprès de l'ensemble des opérateurs possibles : collectivités (région,...), Etat, Agences (ADEME,), Europe.

Jean-Luc DAVY

Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'Anjou



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'ANJOU**

**Séance du 1^{er} décembre 2025
- Comité Syndical - Délibération n° 25.46**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 1^{er} décembre 2025, s'est tenue au SIVERT de l'Anjou, à 14h15, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, dûment convoqué le 14 novembre 2025. Monsieur Dean BLOUIN est désigné secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Adrien DENIS Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur Yves JEULAND Communauté de communes Baugeois-Vallée,
- Monsieur David LAGLEYZE Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Jean-Luc DAVY Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Michel POMMOT Syndicat 3R d'Anjou,
- Madame Christine RICHARD Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Marc BAINVEL Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Yves BERLAND Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Xavier DUPONT Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Patrick PLANTIER Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Daniel BROSSIER Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Bruno CHAUVIN Anjou Bleu Communauté
- Monsieur Christian RUAULT Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Sylvie BEILLARD Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »,
- Monsieur Anatole MICHEAUD Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Didier GUILLAUME Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Etaient excusés :

- Monsieur David GEORGET Syndicat 3R d'Anjou,
- Monsieur Sébastien BERGER Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire,
- Monsieur Marcel DAVAL Anjou Bleu Communauté,
- Madame Judith GRIMA Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

Assistaient sans voix délibérative :

- Mesdames et Messieurs LANDREAU, GERAULT, DABURON, PAPIN, CHARRUAU pour le S.I.V.E.R.T.

Était Excusé : Monsieur JM GUEVEL, Payeur départemental de Maine-et-Loire

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18
Votes POUR : 18
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
049-254902257-20251201-DE_25_00459-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025

Informations et Questions diverses

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008 ;

Vu les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts ;

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet de Maine-et-Loire en date du 23 décembre 2021 ;

Vu la délibération n° 21.27 du 1^{er} octobre 2021 portant modification des statuts du SIVERT de l'Est Anjou ;

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet d'Indre et Loire en date du 29 décembre 2023 ;

Vu l'avis du Comité Syndical ;

Considérant,

Afin de tenir informés les membres du Comité syndical, de l'action du SIVERT, et de l'avancement des projets, le Président donne information sur les décisions prises et apporte des informations sur les sujets suivants :

- **Point sur la SPL** :
 - Arrivée d'un nouveau directeur au 1^{er} décembre 2025 : Olivier ROZE
 - Notification de l'appel de fonds pour l'augmentation du capital à Hauteur de 153 410€. Il est demandé à chaque collectivité une subvention au prorata des tonnes apportées sur le centre de tri en 2024. Chacune d'elle devra délibérer dans ce sens.
- **Date du prochain comité syndical** : Vendredi 19 décembre 2025 à 10h00
- **Point sur le nouveau site internet** : Le nouveau site internet du SIVERT sera mis en ligne le 27 février 2026

Le comité syndical prend acte des informations portées à sa connaissance

Jean-Luc DAVY

Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'Anjou



Syndicat mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Anjou
U.V.E. SALAMANDRE - 996 Route de la Salamandre - LASSE - 49490

Actu
049-254902257-20251201-DE-25-00459-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025